

Schémas Régionaux de Développement de l'Aquaculture Marine : État d'avancement

M. Rouyer (DIRM)

Conseil Maritime de la Façade
Manche Est – mer du Nord
du 09 décembre 2013



Crédit photo :© Laurent Mignaux/METL-MEDDE

Direction
interrégionale
de la Mer
MANCHE-EST
MER DU NORD

Direction interrégionale de la Mer
Manche Est – mer du Nord

www.developpement-durable.gouv.fr

Les schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM)

- Favoriser le développement de l'aquaculture par l'identification des sites propices
- Recenser **les sites existants** et des **sites propices** pour les différentes formes d'aquaculture (**conchyliculture, pisciculture**)
- Identifier les **usages**, les **zones réglementées** et les enjeux.
- Ils n'ont pas de portée impérative et ne se substituent pas à la procédure d'attribution d'une concession de cultures marines.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
interrégionale
de la Mer
MANCHE-EST
MER DU NORD

Méthodologie employée pour les avant-projets SRDAM de la façade Manche Est – mer du Nord

Chaque avant-projet de SRDAM comprend :

- 4 jeux de cartes pour chaque zone:

1. Environnement, paysage et patrimoine
2. Usages
3. Sensibilité* 'environnement et patrimoine'
4. Sensibilité* 'Usages' .

**Niveau de sensibilité : exclusion / sensibilité forte / sensibilité modérée*

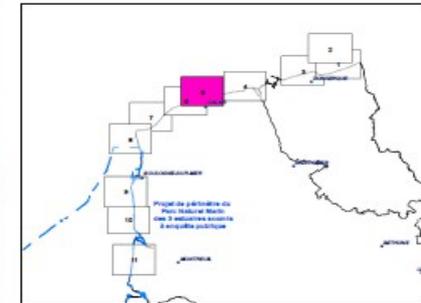
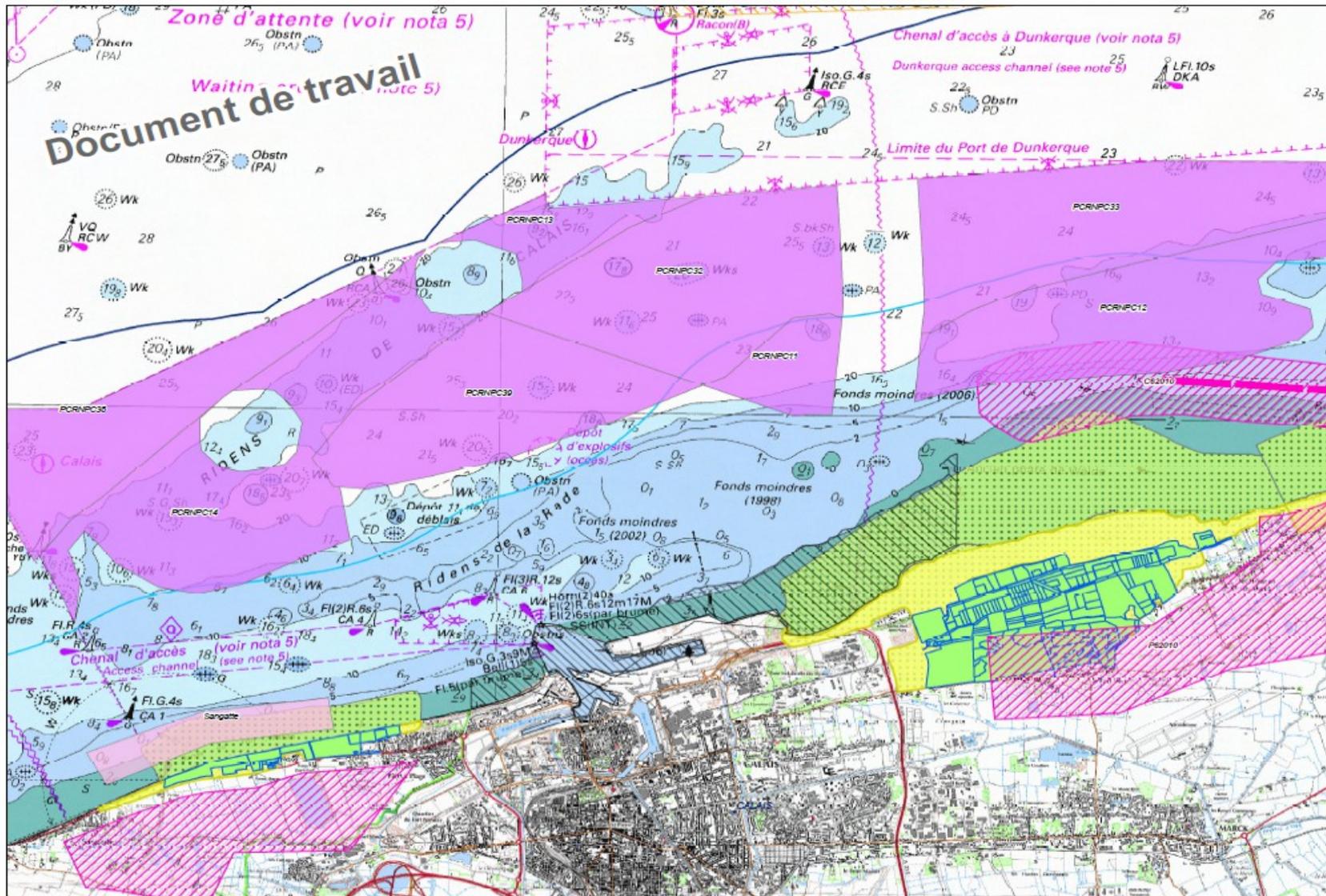
- Une partie rédactionnelle

Exemples de cartographie.

Projet de SRDAM Nord Pas-de-Calais (Calais)

Projet de Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine - Nord Pas de Calais

Zones d'aptitudes aquacoles et Parcs aquacoles existants au 31/12/2011 - Environnement, Paysage et patrimoine



C62020 : Numéro de site (Nomenclature Ifremer)
 C : Site conchylicole
 P : Site Piscicole

- Exploitation conchylicole
- pisciculture
- Zone potentielle - propositions
 - Conchyliculture
 - Pisciculture
 - Projet plate-forme Innovation "Nouvelles Vagues"
- Classement de salubrité (Groupe 3)
 - Zone D
- Zone aquacole (d'après étude Ifremer - 2001)
 - Zone d'aptitude potentielle
- Acquisitions foncières
 - Site du CELRL
- Protection réglementaire
 - Réserve, protection de biotope, site inscrit ou classé, espace remarquable
- Engagements Internationaux
 - Nature 2000, Ramsar
 - ZNIEFF 2
- Inventaires
 - ZNIEFF 1
- Fond de carte
 - Limite des 3 milles
 - Limite de 1 mille
 - Limite départementale (Limite non officielle - Distance de 2 milles appliquée à partir de la limite des 3 milles)

0 0,5 1 Nq
 0 1 2 Km

Projection : RGF 93 - Lambert 93

Sources :
 DIRM Manche Est et Mer du Nord
 CETMIEF - Ifremer
 Agence des Aires Marines Protégées
 Muséum National d'Histoire Naturelle
 Région Nord Pas de Calais, DOTM 62

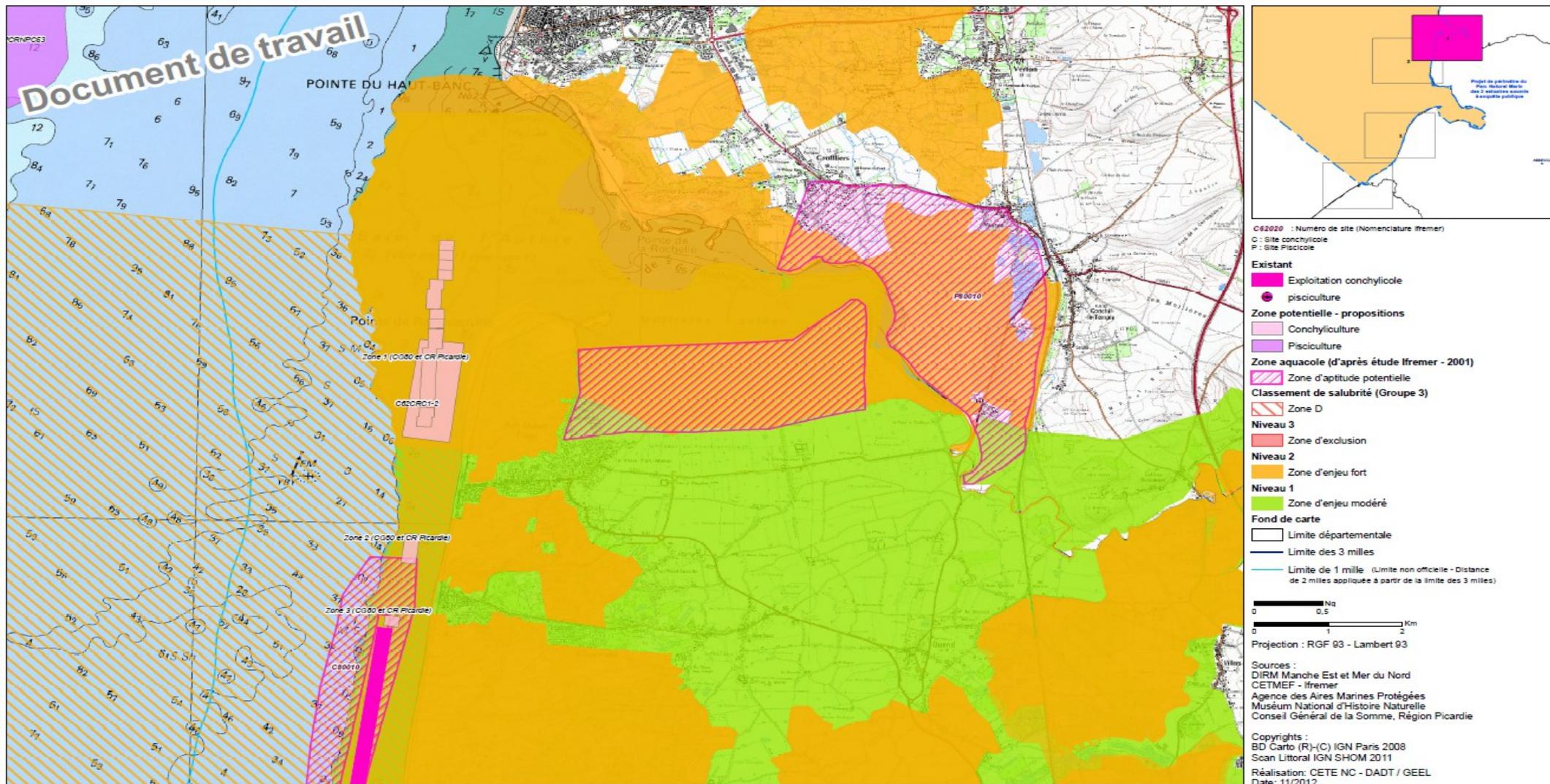
Copyrights :
 BD Cartho (R)-(C) IGN Paris 2008
 Scan Littoral IGN SHOM 2011

Réalisation : CETE NC - DADT / GEEL
 Date: 12/2012

Projet de SRDAM Picardie (Baie d'Authie)

Projet de Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine - Picardie

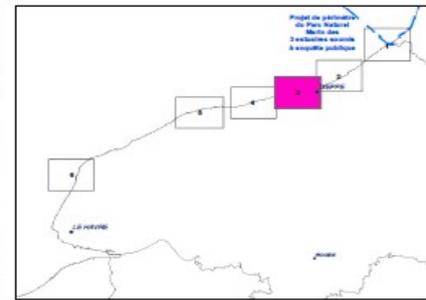
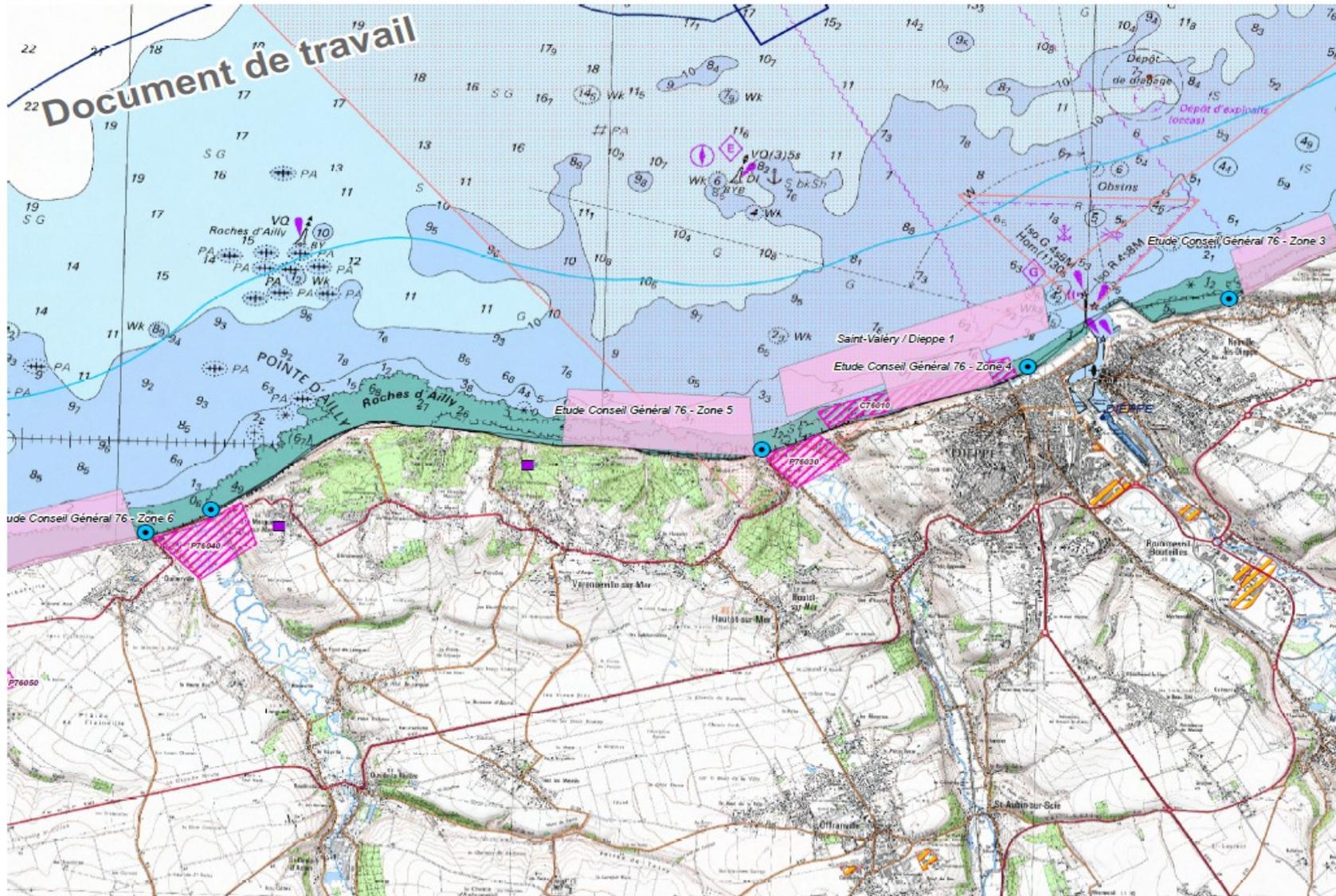
Zones d'aptitudes aquacoles et Parcs aquacoles existants (31/12/2011) - Sensibilité Environnement et patrimoine



Projet de SRDAM Haute Normandie (Dieppe)

Projet de Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine - Haute Normandie

Zones d'aptitudes aquacoles et Parcs aquacoles existants (31/12/2011) - Usages



- C62020 : Numéro de site (Nomenclature Ifremer)
 - C : Site conchylicole
 - P : Site Piscicole
 - Zone potentielle - propositions
 - Conchyliculture
 - Zone aquacole (D'après étude Ifremer - 2001)
 - Zone d'aptitude potentielle
 - pisciculture
 - Existants
 - Exploitation conchylicole
 - pisciculture
 - Site Industriel classé
 - Ponçuel
 - Emprise
 - Données socio-économiques
 - Granulats
 - Concession exploitée
 - Dragage
 - Point d'immersion
 - Zones d'immersion
 - Obstacles à la navigation
 - Ouvrages sous-marins (cables, canalisations)
 - Sécurité maritime
 - Chenaux d'accès aux ports
 - Mouillages, zones d'attentes - Défense
 - Traitement
 - Station d'épuration
 - Usages
 - Zone de baignade
 - Fond de carte
 - Limite départementale
 - Limite des 3 milles
 - Limite de 1 mille (Limite non officielle - Distance de 2 milles appliquée à partir de la limite des 3 milles)
- 0 0,5 1 Km
0 1 2 Km
Projection : RGF 93 - Lambert 93

Sources : Ifremer, DIRM Manche Est et Mer du Nord, Conseil Général 76, ARS, Préfecture Maritime Manche Mer du Nord

Copyrights : BD Cartho (R-N) IGN Paris 2008, Scan Littoral IGN SHOM 2011

Realization: CETE NO - DADT / GEEL
Date: 04/2013

Avancement des projets de SRDAM sur la façade DIRM Manche Est- Mer du Nord

PRINCIPALES ÉTAPES D'ÉLABORATION ET D'ADOPTION D'UN SRDAM	NORD PAS -DE- CALAIS	HAUTE NORMANDIE	BASSE NORMANDIE	PICARDIE
Propositions du secteur professionnel sur l'avant-projet	Cartographie finalisée	Cartographie finalisée	Cartographie finalisée	Cartographie finalisée
Construction de l'avant-projet avec les services de l'Etat	avril à septembre 2012	d'octobre 2011 à Septembre 2012	A partir de décembre 2011	
Rédaction de l'avant-projet de SRDAM (répertoire des sites existants et propices)		Juin 2013		
Consultation des partenaires	à partir de septembre 2012			
« Evaluation environnementale »	Non prévue à la date de mise en consultation au public			
Avis du CMF	1ère saisie en juin 2012 Avis réservé le 14 juin 2013			
Consultation du public	A disposition du public jusqu'au 30 janvier 2013			
Synthèse / modification par DIRM				
Adoption par les préfets de région				


 En cours
 Finalisé



**Merci de votre
attention**

